

(A joindre avec l'annexe 1 ou 2)

### SURCOTISATION

Année scolaire 2018-2019



DPE/Gestion collective  
Karine AIT SI SELMI  
02 36 15 11 82  
[ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr)

Demande à retourner auprès de l'IEN de votre circonscription  
Pour le 22 JANVIER 2018 – délai de rigueur

Je soussigné(e) .....

Ecole d'affectation : .....

Grade .....

Je déclare :

- vouloir cotiser pour ma pension sur la base du **plein traitement** pendant l'année scolaire 2018-2019.  
Les caractéristiques du temps partiel sollicité sont les suivantes :
- Temps partiel sur autorisation
- Temps partiel sur autorisation en cours d'année aux 3 ans de l'enfant
- Temps partiel de droit pour donner des soins

Avoir pris connaissance des dispositions réglementaires régissant le dispositif de surcotisation et notamment :

- La demande est **irrévocable** pendant l'année scolaire 2018-2019 (sauf si la limite des 4 trimestres est atteinte en cours d'année)
- Le taux de cotisation pour pension qui sera appliqué au **plein traitement** (y compris nouvelle bonification indiciaire et bonification indiciaire) est défini en fonction de la **quotité de temps partiel** (voir tableau ci-joint)

(taux de cotisation sur la pension civile x quotité de temps travaillé) + (0,80 x (taux de cotisation sur la pension civil + 30,65 %) x quotité de temps non travaillé) pour l'année 2018,

Fait à ....., le .....

Signature de l'intéressé(e)

**A titre indicatif** taux au 01/01/2017

Taux de cotisation de pension civile au 01/01/17	Quotité	Taux de surcotisation au 01/01/17
10.29%	50%	21,52%
	75%	15.91%
	80% rémunéré 85.7%	14.78%

**Attention ! Il vous est conseillé de procéder à l'estimation de cette surcotisation pour en apprécier les incidences financières.**